

Bonjour à tous,

Suite à des questions de deux adhérentes au sujet du tournoi que nous organisons le dimanche 14 décembre pour le **CFEPA** (Championnat de France par Equipe de Poker Associatif), qui voulaient savoir si elles pouvaient s'inscrire et comment, nous allons vous apporter des informations que le C.A. n'a certainement pas assez communiquées.

Nous allons commencer par faire un retour sur le passé. Depuis le courant de l'année 2023, Une très grande partie des clubs ou associations de Poker, et le VOP en particulier, sont affiliés à une structure dénommée **FFPA** (Fédération Française de Poker Associatif), titre qui n'est pas vraiment officiel au même titre que les fédérations officielles de Bridge ou d'Echec par exemple. Cette **FFPA** a succédé au **CDC** (Club Des Clubs).

Le VOP participe à une compétition par équipe de clubs depuis plusieurs années au niveau régional organisée par l'association **GRAP** (Groupement Régional des Associations de Poker) qui regroupe les clubs du Poitou Charentes et quelques clubs dérogatoires comme P.O.M. ou Poker Yonnais pour cause de clubs insuffisant dans leur région respective, auquel le VOP est affilié. Cette compétition appelée **CNEC** (Championnat National par Equipe de Club) se déroulait sur des rencontres appelées **TIC** (Tournoi Inter Clubs). Depuis la création de la **FFPA**, les **TIC** sont devenus étapes régionales du **CFEPA**.

Cette saison 2025/2026, cette compétition se déroule sur 5 étapes composées de deux manches sur une journée entre le 16 novembre 2025 et le 29 mars 2026. C'est la deuxième étape de cette compétition que nous organisons le 14 décembre après la première étape qui a eu lieu à Poitiers le 16 novembre.

Le C.A. du VOP a délégué à David LEDUC la composition d'une équipe pour représenter le club. De ce fait aucun autre joueur ou joueuse ne peut participer le 14 décembre.

Les années précédentes la compétition se déroulait en trois poules indépendantes de 7 ou 8 poules en fonction du nombre de clubs inscrits. (Pour mémoire en 2023/2024 il y avait deux poules de 10 clubs et en 2024/2025, 3 poules de 8 clubs). Peu de turn over dans les clubs ce qui faisait que les joueurs rencontraient les mêmes joueurs d'une étape à l'autre.

A l'issue des 5 étapes 2023/2024, 9 équipes **GRAP** (3 par poule) se sont qualifiées. Ces 9 équipes ont disputé deux demies finales.

- Une demi-finale Nouvelle Aquitaine/Bretagne dans une poule à 7 clubs qualifiant deux clubs dont le Zenit Poker Club du **GRAP**.

- Une demi-finale Nouvelle Aquitaine/Pays de Loire dans une poule à 6 clubs qualifiant deux clubs **GRAP**, P.O.M. et Gâtine Poker Tour.

A l'issue de toutes les demi-finales, 16 clubs, dont 3 du **GRAP**, ont disputé la finale que nous avons organisé en octobre au domaine du St Moritz. Le club Gâtine Poker Tour s'est classé 3^{ème}.

Cette saison 2025/2026, il a été proposé à l'A.G. du **GRAP**, et accepté par 21 clubs sur 22 clubs inscrits, la création d'une seule poule dynamique de 22 clubs. A ce jour cette organisation est la seule au niveau national. Le principe a été accepté par la FFPA (refusé en 2023/2024) et pourrait faire l'objet d'une généralisation en fonction des retours de cette organisation.

Un tirage au sort a été effectué à cette A.G. le 16 octobre où j'étais présent avec Françoise, ce qui a abouti à un brassage des clubs sur les 5 étapes et deux poules de 7 et une poule de 8 joueurs différentes sur chaque étape (Voir fichier joint). De ce fait les joueurs rencontreront beaucoup plus de joueurs et des joueurs jamais rencontrés les années précédentes.

Sur la première étape le 16 novembre, David LEDUC, Manu, Nicolas ROUSSEL, Simon, Jacques, Victor, Antoine et Jérôme ont terminé 2^{ème} dans une poule de 7 et au classement général le club est 4^{ème} sur l'ensemble des 3 poules. Les étapes suivantes verront notre équipe modifiée suivant les choix de David LEDUC : Kévin, Didier LEGRAND, Laurent, Alain HUC, Alain MARTIN pourraient être intégrés suivant disponibilités.

A l'issue des 5 étapes, les 8 ou 9 premiers clubs (pas de précision sur le nombre à ce jour) du classement général seront dispatchés avec des clubs des régions voisines sur les demi-finales pour la qualification au **CFEPA** qui se déroulera en octobre 2026. (Le lieu n'est pas encore connu)

Si vous pensez pouvoir intégrer l'équipe, parlez-en à David qui en parlera avec vous.

Nous espérons avoir été clair, si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à nous en parler.

Christian, Patnico et David